



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

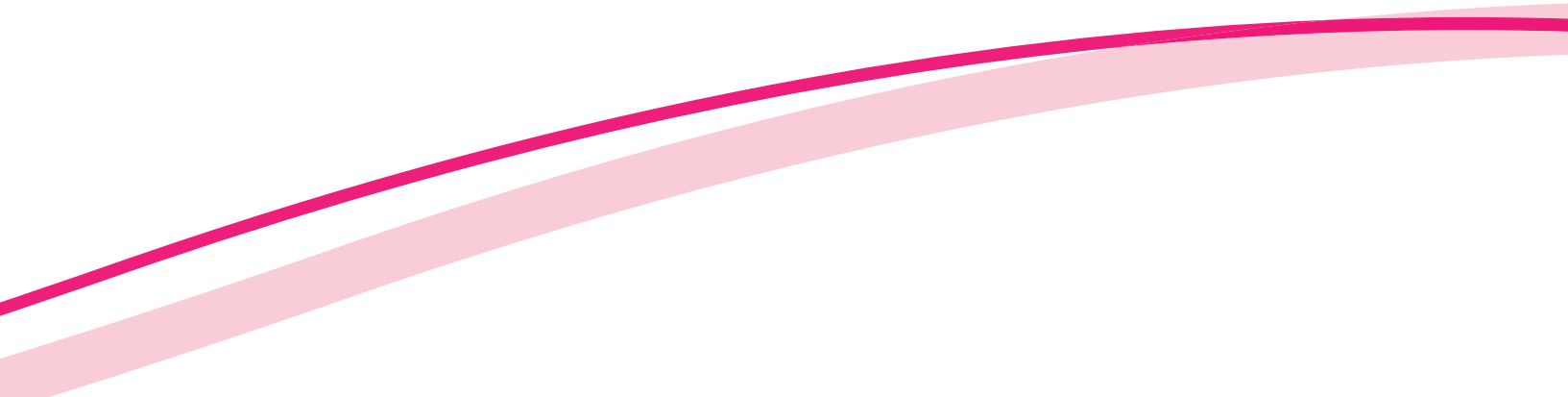


adessadomicile

Fédération Nationale

aide, accompagnement & soin à la personne

SOMMAIRE



Édito	p. 3
Vue d'ensemble du réseau	p. 4
Les grands événements de l'année 2018	p. 6
Le Congrès 2018	p. 8
Le projet stratégique 2020-2025	p. 10
Retour sur l'étude sur les gains socio-économiques de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile	p. 12
Les instances de la Fédération	p. 14
Adessadomicile : une Fédération nationale reconnue	p. 16
Les combats d'Adessadomicile en 2018	p. 17
Adessadomicile : une Fédération de proximité	p. 18
Adessadomicile : une expertise sur les métiers du domicile	p.20
Le programme Adessadomicile 2020	p. 26
Un accompagnement quotidien des adhérents	p. 28
Adessadomicile remercie ses partenaires	p. 34

L'année 2018 restera marquée par la refonte du projet stratégique de la Fédération Adessadomicile afin d'anticiper les différentes évolutions de son environnement et ainsi se donner un cadre structuré et réfléchi pour se projeter dans l'avenir. Des entretiens, des séminaires de travail et une enquête auprès des adhérents, ainsi que des partenaires de la Fédération, ont permis de recueillir des contenus pour construire la vision associative d'Adessadomicile et concevoir ensemble son ambition pour la période 2020-2025. Les 4 axes prioritaires ont été validés à l'Assemblée Générale du 13 juin 2018 lors du 4^{ème} Congrès Adessadomicile, deuxième temps fort de l'année.

Ce Congrès organisé à Marseille a réuni environ 250 adhérents venant de toutes les régions de France métropolitaine et d'outre-mer. Cet événement a notamment permis aux adhérents Adessadomicile de réfléchir sur l'efficience de l'accompagnement des personnes sur les territoires.

En 2018, Adessadomicile a poursuivi ses efforts en matière de visibilité avec la diffusion dans la presse grand public d'une nouvelle étude socio-économique mesurant l'impact des soins et de l'aide à domicile auprès des familles fragiles, des personnes âgées et/ou en situation de handicap et des patients. Cette étude a rencontré un succès institutionnel encore supérieur à celle publiée en 2017 sur le non-recours aux aides sociales.

Le programme Adessadomicile 2020 a, quant à lui, été marqué par une négociation avec la CNSA pour obtenir une année de prolongation du programme ainsi que le lancement de trois nouvelles actions. L'action de télégestion qui s'est achevée en 2018 a largement atteint ses objectifs d'autant que l'évaluation qualitative dans la durée montre que les impacts sont durablement positifs pour les associations et les salariés.

L'accompagnement des associations continue de rester au cœur des missions de la Fédération. L'équipe fédérale conseille et soutient les adhérents du réseau dans le développement de leurs activités. Elle les accompagne en direct dans leur gestion quotidienne et les aide dans la mise en œuvre des politiques sociales, médico-sociales, sanitaires et familiales.

Enfin, le renforcement de l'action de la Fédération en région a porté ses fruits et s'est traduit, au cours de l'année 2018, par l'organisation de 30 réunions dans les 13 régions de France. Avec un accompagnement constant des associations et une présence de plus en plus forte sur les territoires, Adessadomicile montre que la proximité avec le réseau est une valeur essentielle de notre Fédération.

Ce rapport d'activité dresse un panorama de l'activité de la Fédération au cours de l'année 2018. Comme vous le verrez, les membres du Conseil d'administration, du Bureau fédéral, les membres des commissions et l'équipe fédérale ont eu une mobilisation sans faille pour soutenir les associations du réseau et défendre le secteur.

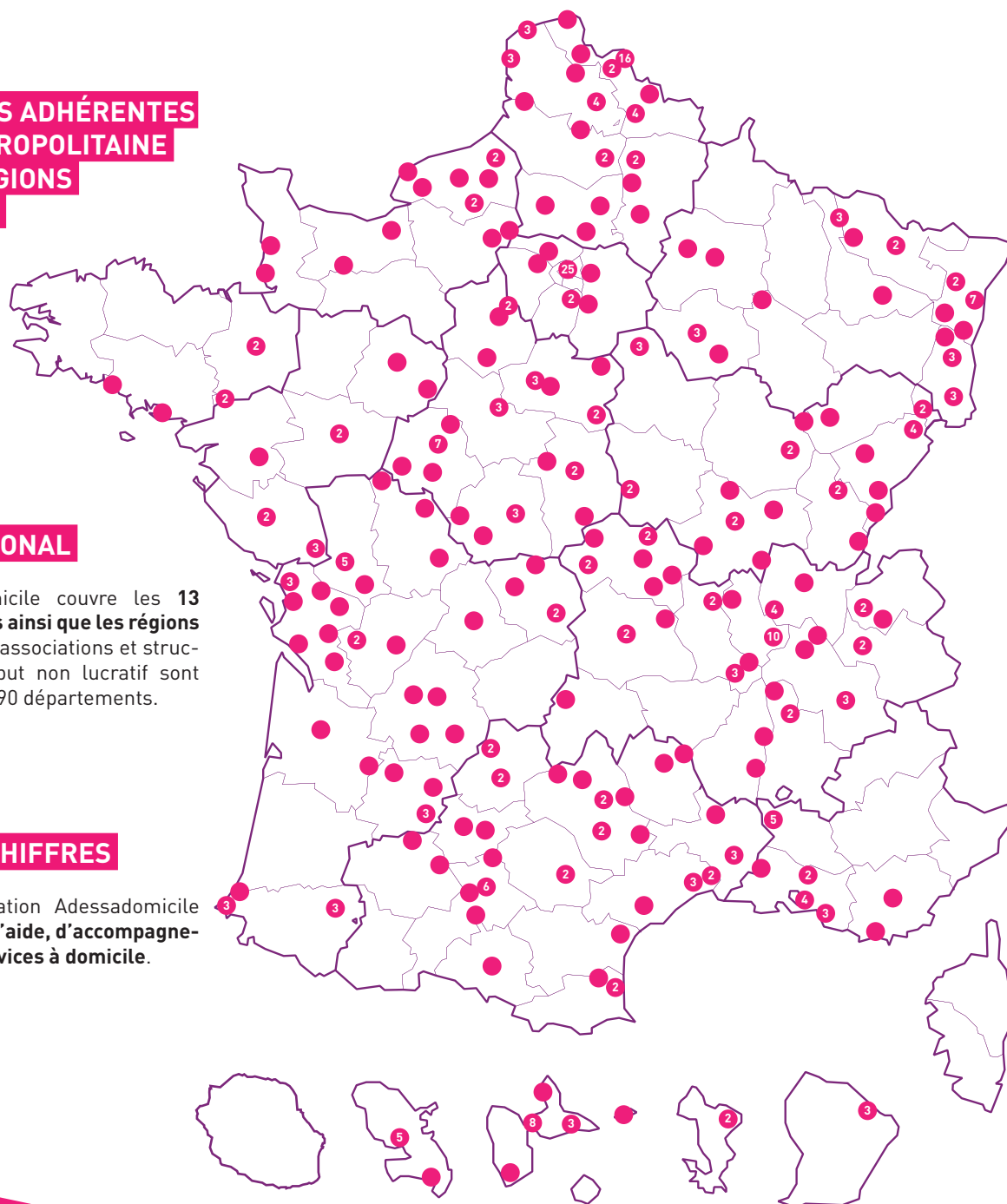
À tous, je vous souhaite une excellente lecture.

Hugues Vidor
Directeur général



VUE D'ENSEMBLE DU RÉSEAU

RÉPARTITION DES STRUCTURES ADHÉRENTES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ET DANS LES RÉGIONS ULTRA-MARINES



UN RÉSEAU NATIONAL

Le réseau Adessadomicile couvre les **13 régions métropolitaines ainsi que les régions ultra-marines**. Les 350 associations et structures gestionnaires à but non lucratif sont présentes dans plus de 90 départements.

UN RÉSEAU EN CHIFFRES

Par ailleurs, la Fédération Adessadomicile regroupe **670 services d'aide, d'accompagnement et de soins de services à domicile**.

RÉPARTITION DES SERVICES DU RÉSEAU

9,2% SAAD Familles

0,4% Accueil de jour

14,5% CSI

8,8% SSIAD



32,5% SAAD PH

34,4% SAAD PA



LES GRANDS ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

Du 1^{er} mars au 31 mars Campagne de recrutement cœur-emplois

Les 4 fédérations d'aide, de soins et de service à domicile, ont décidé de valoriser le secteur et ses métiers en lançant une campagne de recrutement nationale baptisée « Mettons du cœur à l'emploi ». Cette opération comporte un site dédié www.coeur-emplois.fr sur lequel les candidats peuvent consulter les nombreuses offres d'emploi à pourvoir en CDI et CDD.

12 avril

Journée Nationale des Centres de Santé Infirmiers

La première partie de la journée a été consacrée aux actualités des CSI, au regard des évolutions portées par le système de santé. Elle a donné lieu aux présentations des CPTS, de la pratique avancée et de l'usage du numérique en santé. La seconde partie de la journée a été consacrée à la nouvelle réglementation relative aux CSI et au dispositif d'innovations en santé « article 51 ».

13 et 14 mars Séminaire des Délégués régionaux et territoriaux



13, 14 et 15 juin Congrès Adessadomicile à Marseille

Ce 4^{ème} Congrès de la Fédération, qui a réuni environ 250 adhérents venant de toutes les régions de France métropolitaine et d'outre-mer, avait pour thème « Quel accompagnement efficient des personnes sur les territoires ? ».

11 et 12 septembre Journée des Directeurs et Responsables de service

Cet évènement a été l'occasion d'aborder des thématiques transversales, de faire un point sur la réforme professionnelle et de présenter l'accompagnement au développement des associations dans le cadre du programme Adessadomicile 2020. La deuxième journée était consacrée à des ateliers métiers en fonction des besoins des adhérents et à un temps d'échanges sur le projet stratégique Adessadomicile 2020-2025.



Novembre Mois de la Famille

En novembre 2018, la Fédération Adessadomicile a organisé une seconde édition du Mois de la Famille.



16 octobre Publication de l'étude

« Personnes fragiles : combien « rapporte » l'aide à domicile à l'État et à la collectivité ? »

15 novembre Journée Nationale Familles

À cette occasion, outre la présentation de l'étude Citizing sur l'impact socio-économique de l'aide et du soin à domicile, des projets innovants relatifs à la prise en charge d'enfants en situation de handicap et le Plan Pauvreté ont été mis à l'honneur.

11 octobre Journée Nationale des SAAD – SSIAD – SPASAD

Cette journée a été l'occasion de présenter l'outil intégré de coordination innovant SPASAD, fortement porté par Adessadomicile. Également, la CNSA a présenté l'actualité relative à l'« allocation de ressources des SAAD », auquel la Fédération participe activement.

9 et 10 octobre Séminaire des Délégués régionaux et territoriaux



27 et 28 novembre Salon des Services à la Personne

LE CONGRÈS 2018

Adessadomicile a organisé du 13 au 15 juin 2018 son Congrès bien-nal à Marseille, au sein du Palais du Pharo, bâtiment à l'architecture exceptionnelle. Ce 4^{ème} Congrès de la Fédération qui a réuni environ 250 adhérents venant de toutes les régions de France métropolitaine et d'outre-mer, a été l'occasion de débattre de problématiques liées à notre secteur d'activité.

Marie-Anne Montchamp, Présidente de la CNSA, a introduit (en format vidéo) le colloque du jeudi matin qui avait pour thème : « Quel accompagnement efficient des personnes sur les territoires ? ».

Alors que l'accompagnement des personnes est à la croisée des chemins avec des lois relatives à ce secteur qui peinent à produire les effets escomptés, telles que l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV), Santé, Protection de l'enfance, ESS, mais aussi l'émergence de nouveaux acteurs ou la recomposition territoriale sans oublier la nouvelle donne numérique, **les associations restent toujours un maillon essentiel de la cohésion sociétale sur les territoires.**

Face à ce constat, Adessadomicile souhaitait réfléchir sur la recherche d'efficience de **l'accompagnement des personnes sur les territoires**. Les trois tables rondes de ce colloque ont permis aux différents intervenants - ainsi qu'aux participants - de partager leur vision de **la place des associations sur les territoires**, de **l'organisation territoriale pour une aide plus efficiente** et sur **les opportunités offertes par le numérique** dans le secteur de l'accompagnement des personnes.

La volonté d'Adessadomicile était de laisser une part importante aux échanges. Afin de les faciliter, le vendredi matin était organisé sous forme d'ateliers orientés principalement sur les métiers. Certains sujets des tables rondes étaient également repris sous ce format afin d'y apporter une approche plus concrète et de permettre un réel apport des associations présentes.



Merci à Gérard RATHERY
et son équipe de la DR Sud
pour l'organisation du Congrès



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dans le cadre de l'Assemblée Générale d'Adessadomicile organisée le 13 juin, Patrick Malphettes a été réélu Président de la Fédération. Les membres du Bureau et du Conseil d'administration ont également été élus. L'Assemblée générale a par ailleurs validé les orientations présentées pour l'année à venir.

LE COLLOQUE ADESSADOMICILE

Le colloque du 4^{ème} Congrès Adessadomicile avait pour thème : « Quel accompagnement efficient des personnes sur les territoires ? »

1^{ÈRE} TABLE RONDE / L'association au cœur des territoires, les territoires au cœur des associations

Intervenants : Patrick Malphettes, Président Adessadomicile - Claude-Emmanuel Triomphe, Conseiller auprès du Haut-Commissaire à l'engagement civique - Didier Lesueur, Directeur général Observatoire du Développement et de l'Action Sociale - Martine Bethencourt-Scherer, Présidente Déléguée de la CRESS PACA

2^{ÈME} TABLE RONDE / Quelle organisation territoriale pour un accompagnement plus efficient des personnes ?

Intervenants : Hugues Vidor, Directeur général Adessadomicile - Gérard Rathery, Délégué régional Région Sud - Fabien Marcangeli (ARS), Responsable du département Personnes âgées de la direction de l'offre médico-sociale - Claudine Schoukroun (CAF), Responsable de la branche famille

3^{ÈME} TABLE RONDE / La transition numérique au service des personnes aidées, accompagnées et soignées

Intervenants : Arnaud Duglué, Consultant Adama Conseil - Sébastien Podevyn, Directeur général France Silver Eco - Jérôme Raynaud, Directeur Association Val de Cher Services - Penda Bourrier (Macif), Chargée de projets Innovation Sociale - Céline Lemmel (La Poste), Responsable Développement Commercial et Partenariats Tikeasy

LES CYCLES DE MINI-CONFÉRENCES ET LES ATELIERS MÉTIERS

Lors du 4^{ème} Congrès Adessadomicile, des cycles de mini-conférences et des ateliers métiers ont été mis en place afin de faciliter les échanges et de permettre un réel apport des associations présentes.

LES CYCLES DE MINI-CONFÉRENCES :



Innovation et impact sociétal du tissu associatif sur les territoires

Intervention de Martine Bethencourt-Scherer, Présidente Déléguée de la CRESS PACA

Les défis de la désertification médicale

Intervention de Roland Walger - Coordinateur du RNOGCS FMF et de Virginie Lamaignère, Directrice CSI SSIAD de la Ricamarie.

Famille — Prospective, le bien-être de l'enfant, un objectif majeur dans les 10 prochaines années

Intervention de Christophe Somnard, Directeur général de l'association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Corrèze

PA-PH — Positionnement professionnel, éthique et prises de décision

Intervention de Jean-Luc Noel, Psychologue et ex-président du comité personnes âgées de la Fondation de France

LES ATELIERS MÉTIERS :

1^{ère} session

Juridique — Classification et protection sociale

Avec l'intervention de Joseph Perrin, Responsable grands comptes Humanis et de Aïcha Tlibi, Direction du développement Adéis



Communication — Campagne de recrutement

Qualité — Quelle politique qualité pour conduire la stratégie de l'association ?

Emploi/Formation — Réforme de la formation professionnelle en cours

Avec l'intervention de Cathy Desoutter - Uniformation

Qualité de vie au travail

Co-animation avec Emmanuelle Paradis - Chorum



2^{ème} session

Famille — Asseoir l'avenir sur des valeurs et de l'expertise

Soins - Article 51 LFSS 2018 — Promotion d'organisations et de financements innovants en santé

PA/PH — Mise en place et financement d'un projet de prévention

Adessadomicile 2020 — Le centre de ressources au plus proche des besoins des adhérents

INNOVATIONS SOCIALES AU SEIN DU RÉSEAU ADESSADOMICILE



Le Congrès Adessadomicile a également permis de faire un retour sur les travaux menés en commun sur les innovations sociales entre la Fédération, Jean-Louis Laville et son équipe, regroupée au sein de l'association Bien Commun, afin de mettre en avant les innovations sociales mises en œuvre au

sein du réseau. Ce travail exploratoire s'est traduit par la publication d'un ouvrage intitulé « Les innovations sociales dans l'aide à domicile ». Marie Catherine Henry, Co-directrice de l'association Bien-commun et auteure de ce livre était présente afin de valoriser cet ouvrage rédigé à partir de plus de 50 entretiens qu'elle a réalisés avec les adhérents Adessadomicile.



VILLAGE PARTENAIRE

Le Congrès Adessadomicile était également l'occasion pour les adhérents d'aller directement à la rencontre des partenaires de la Fédération et des principaux prestataires du secteur.

Medisys - Penbase - Chorum - Groupe Gaillard - La Poste-Ardoiz - Plenita - Bruneau - IMA - InfoLogis - OCIRP - AlyaCom - Unis-Cité - Citroën - Dôme - AG2R - Humanis - SFR - Groupe Up - Ximi - Plénita - Groupe Aesio - Macif - Yepform - SeniorAdom - Moplyz



PROJET STRATÉGIQUE 2020-2025

La Fédération a lancé une réflexion en janvier 2018 visant à **refondre son projet associatif pour anticiper les différentes évolutions de son environnement** : concurrence, offre, législation, réglementation, activités, besoins et attentes des personnes et ainsi se donner **un cadre structuré et réfléchi afin de se projeter dans l'avenir**.

La démarche participative, animée par le cabinet CO Conseil, a permis de recueillir auprès des adhérents, ainsi que **des partenaires de la Fédération**, des contenus pour **construire la vision associative d'Adessadomicile** qui se décline sur chacun des **territoires** et concevoir ensemble l'ambition de la Fédération pour la **période 2020-2025**.

Lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 2018 les adhérents ont massivement voté en faveur de la proposition du projet associatif suivant :

« En 2025, forte de son maillage territorial, de ses partenariats, de son expertise et de sa capacité d'innovation, Adessadomicile est **un acteur d'influence majeur de la défense et du soutien des structures à but non lucratif d'accompagnement de la personne**.

Attachée aux valeurs de qualité, de professionnalisme, Adessadomicile agit en **proximité** avec les associations et favorise l'innovation dans le champ de l'aide à la personne. En valorisant **le respect de la personne** et **l'accompagnement de la personne dans sa globalité**, Adessadomicile oeuvre pour une société de respect et de dignité pour tous.

Forte de ces engagements, Adessadomicile agit pour répondre à la demande de soins et d'accompagnement de la personne dans **le respect des valeurs des associations** adhérentes de la Fédération. »

ZOOM SUR LES MODALITÉS DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE



Entretiens

23 participants
(internes et externes)

Février 2018



Séminaires

19 participants
au Séminaire du Conseil
d'Administration
22 participants
au Séminaire des Délégués Régionaux

Février-Mars 2018



Enquête Réseau

153 réponses

Mars 2018



4 groupes de travail

38 adhérents en région
Animés par un binôme
élu/salarié

Septembre-Décembre 2018

RAPPEL DU RÉTRO PLANNING DU PROJET

L'ensemble des forces vives de la Fédération a été mobilisé dans le cadre de la démarche participative liée au projet stratégique.



LES 4 AXES VOTÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

L'Assemblée Générale du 13 juin 2018 a validé les 4 axes prioritaires pour la période 2020-2025, fondés sur nos valeurs.



Ces 4 axes prioritaires ont fait l'objet d'une première déclinaison opérationnelle.

	Redonner toute sa vigueur au fait associatif au sein de la fédération et des associations	- Faire valoir les spécificités du fait associatif dans un environnement contraint - Aider les associations à valoriser le rôle des administrateurs - Structurer et dynamiser les gouvernances associatives (interactions entre Président, le Bureau, le CA et la Direction générale)
	Être un acteur d'influence majeur dans le secteur de l'aide, de l'accompagnement et du soin à la personne	- Accroître le rayonnement de la fédération auprès des institutions - Augmenter la visibilité de la fédération auprès du grand public - Mettre en place une stratégie de développement d'Adessadomicile qui soit durable - Nouer des alliances avec d'autres acteurs sur des sujets liés à l'accompagnement de la personne
	Agir en proximité avec les associations dans les régions et les départements	- Renforcer l'organisation des délégations régionales et départementales - Intensifier l'animation locale - Contribuer à la représentation et à la visibilité locales des associations adhérentes
	Maintenir une offre adaptée aux besoins réels des personnes et développer des réponses innovantes	- Accompagner les associations dans leur réponse aux besoins réels des bénéficiaires - Faciliter l'activité des associations en les accompagnant dans les changements auxquels elles doivent faire face - Être force de proposition pour un accompagnement innovant de la personne

RETOUR SUR L'ÉTUDE SUR LES GAINS SOCIO-ÉCONOMIQUES

ÉTUDE SUR LES GAINS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'AIDE, DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DES SOINS À DOMICILE

Après une étude sur le non-recours aux aides sociales en 2017, Adessadomicile, en partenariat avec l'Ocirp, a lancé une étude socio-économique mesurant l'impact des soins et de l'aide à domicile auprès des familles fragiles, des personnes âgées et/ou en situation de handicap et des patients.

L'étude confiée au cabinet CITIZING a consisté à rendre visibles les impacts d'une politique publique sur le long terme et pour l'ensemble des acteurs concernés. Les impacts étudiés, qu'ils soient de nature économique ou sociale, sont dans un premier temps validés par des techniques économétriques de lien causal. Ils sont ensuite exprimés en valeur monétaire avec des données robustes.

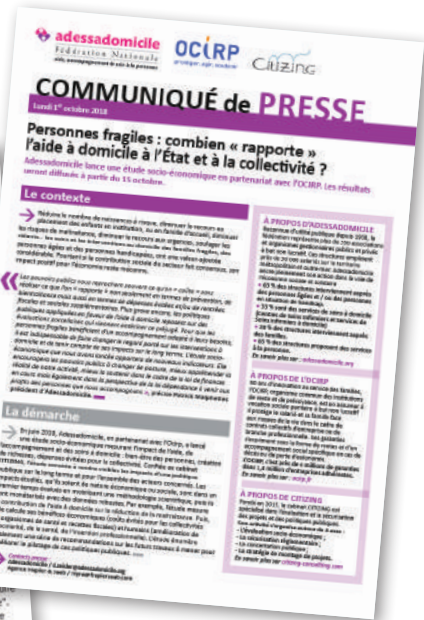
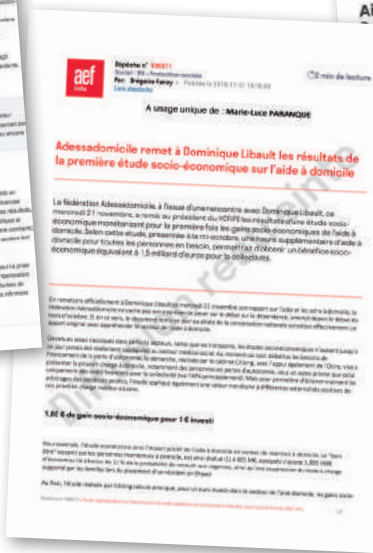
LES RÉSULTATS-CLÉS DES 18 INDICATEURS DE L'ÉTUDE :

- **1,5 milliard d'€** — le bénéfice socio-économique, net des coûts pour les finances publiques, d'**1 heure d'aide à domicile hebdomadaire pendant un an auprès des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap**.
- **5,4 millions d'€** — le bénéfice socio-économique net des coûts générés par le **suivi des grossesses**.
- **927 millions d'€** — les **conséquences de la maltraitance** que l'aide à domicile a le potentiel d'éviter.
- **737 millions d'€** — le bénéfice socio-économique net des coûts pour les finances publiques, que les soins infirmiers à domicile pourraient générer en **limitant l'hospitalisation des patients atteints d'insuffisance cardiaque et de maladies pulmonaires chroniques**.

L'ÉTUDE CITIZING A ÉTÉ PRÉSENTÉE ET REMISE À DE NOMBREUSES PERSONNES ET INSTITUTIONS :

- **Agnès Buzyn** — Ministre des Solidarités et de la Santé
- **Jean-Philippe Viquant** — Directeur de la DGCS
- **Dominique Libault** — Rapport Grand Age et Autonomie
- **Marie-Anne Montchamp** — Présidente de la CNSA – Photo d'illustration
- **Cabinet de Gerald Darmanin** — Ministère de l'action et des comptes publics
- **Charlotte Lecocq** — Députée du Nord
- **Pascale Fontenel-Personne** — Députée de la Sarthe
- **France Stratégie**
- **Assemblée des Départements de France**
- **ODAS** — Observatoire national de l'action sociale
- **CNAF** — Caisse nationale des allocations familiales
- **Mutuelle Sociale Agricole**





LES RECOMMANDATIONS D'ADESSADOMICILE

La production des indicateurs économiques issus de l'étude a permis à Adessadomicile d'amener les pouvoirs publics à porter un regard différent sur les services d'aide et de soins à domicile. En effet, grâce aux coûts qu'ils permettent d'éviter et les gains qu'ils peuvent générer, nos services doivent bénéficier d'un soutien fort de la part de l'Etat. C'est dans cette optique qu'Adessadomicile a proposé des pistes de travail concrètes pour chacun des secteurs d'activité :

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES FRAGILES

- Produire des études d'impact médico-sociales au niveau national et interministériel.
- Mieux repérer des familles, des allocataires, des information sur les publics, pour que toutes les personnes concernées soient accompagnées.
- Reconnaître et valoriser le rôle des intervenants de l'aide à domicile qui assument des missions sociales préventives, éducatives et réparatrices auprès des familles fragiles.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

- Créer un 5^{ème} risque garantissant une équité d'accès aux services à domicile. Ce 5^{ème} risque financerait les besoins d'accompagnement des personnes ayant fait le choix de vivre à domicile.
- Financer le développement de solutions de répit pour les aidants familiaux et mieux les informer des différentes possibilités d'être accompagnés à domicile.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Revaloriser le montant de la prestation de compensation du handicap qui n'a pas évolué depuis 10 ans (17,77euros/h) ; réformer ses modalités d'accès pour une meilleure prise en charge des bénéficiaires et faciliter l'accompagnement des aidants.
- Développer et financer des dispositifs de droit au répit notamment pour les parents d'enfants en situation de handicap pouvant être accompagnés par les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD).

SOINS APPORTÉS AUX PATIENTS

- Réduire la durée du séjour hospitalier en s'appuyant sur les structures de coordination et de proximité.
- Reconnaître et valoriser le rôle des soins infirmiers à domicile dans le parcours de santé de la personne, la prévention individuelle et quotidienne.

LES INSTANCES DE LA FÉDÉRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU FÉDÉRAL

Le Conseil d'administration (CA) se compose de 19 membres (collège des bénévoles : 14, collège salariés : 5). Le Bureau se compose de 8 membres. Des notes d'informations et propositions d'orientations sont préparées, pour chacune de ces réunions, par l'équipe fédérale.

Le Conseil d'administration s'est réuni, en 2018, les 1^{er} février, 19 avril, 13 juin, 25 septembre et 5 & 6 décembre. Onze réunions du Bureau fédéral ont permis la préparation de ces Conseils et de traiter des questions plus immédiates : les 18 janvier, 15 février, 15 mars, 11 avril, 17 mai, 12 juin, 27 juin, 11 juillet, 13 septembre, 17 octobre et 14 novembre. Le séminaire du Conseil d'administration des 28 et 29 juin a accueilli les nouveaux administrateurs et a permis de faire état des lieux des actions entreprises et de l'actualité liée à la Fédération, et où chaque pôle a pu présenter ses activités.

Les débats ont notamment porté sur le projet stratégique, le développement des régions, l'avenir de la branche, la stratégie de communication et l'organisation de la Fédération.

Parmi ses missions, le Conseil d'administration examine également les candidatures présentées par les associations qui souhaitent rejoindre le réseau de la Fédération. Il suit également, avec le plus grand intérêt, la dynamique régionale au travers des travaux menés par les délégations sur le terrain.

Enfin, il est informé des nombreuses rencontres institutionnelles qui se tiennent sur les dossiers : personnes âgées/personnes handicapées, perte d'autonomie, santé et soins, famille, emploi et négociation sociale, etc.
Le Bureau, quant à lui, examine les questions spécifiques de certains adhérents.

Les membres du Conseil d'administration au 31/12

Administrateurs bénévoles

- Christian Bailly
- Raymond Caberty
- Jean-Paul Camus
- Isabelle de Caumia-Baillenx
- Jean de Gaullier
- Jean-Michel Clemenceau
- Odile lallemand
- Alain Lapeyre
- Patrick Malphettes
- Gilles Paillat
- Michel Poulard
- François Sahler
- Odile Sauvageot-Albrecht
- Alain Stievenart

Administrateurs salariés

- Geneviève Gaudin
- Jean-Luc Frinault
- Thierry Heit
- Éric Vernier
- Delphine Vinet

Les membres du Bureau fédéral au 31/12

- Patrick Malphettes — Président
- Michel Poulard — Vice-président
- Gilles Paillat — Trésorier
- Jean de Gaullier — Vice-trésorier
- Odile Lallemand — Secrétaire
- Isabelle de Caumia-Baillenx
- Odile Sauvageot-Albrecht
- Christian Bailly

LES COMMISSIONS FÉDÉRALES

En 2018, 8 commissions fédérales mènent des travaux techniques et de réflexion, tant à destination des adhérents que pour préparer les positionnements politiques de la Fédération. Ainsi, des présidents, administrateurs, directeurs et cadres se sont réunis 2 à 3 jours par commission.

- Commission Stratégie & Développement
- Commission Santé, soins, accueil de jour, SPASAD
- Commission NTIC – Nouvelles Technologie de l'Information
- Commission Personnes âgées & personnes en situation de handicap
- Commission Intervention sociale Famille & SAP
- Commission Formation & Qualité de l'emploi
- Commission Qualité
- Commission Financière

L'ÉQUIPE AU 31 DÉCEMBRE 2018



- **Hugues Vidor** — Directeur général
- **Laëtitia Verdier** — Secrétaire générale
- **Stéphanie Mary** — Assistante de direction
- **Jérôme Perrin** — Responsable Aide et Accompagnement
- **Aline Pinon** — Conseillère technique Aide et Accompagnement
- **Charlotte Rauline** — Conseillère technique Aide et Accompagnement
- **Diane Roubinowitz** — Conseillère technique Soins et Santé
- **Charlotte Lhomme** — Alternante Chef de projet santé
- **Catherine Requin** — Responsable Qualité
- **Antoinette Aguessy** — Conseillère technique qualité
- **Yves Piot** — Responsable Pôle juridique
- **Cindy Taine** — Juriste droit social
- **Cyrille Tissot** — Juriste droit social
- **Françoise Rakowska-Margules** — Conseillère gestion
- **Laurent Royer** — Responsable administratif et financier
- **Quentin Citerne** — Alternant Assistant comptable
- **Audrey Leboeuf** — Responsable du développement des régions
- **Carine Ryckeboer** — Responsable Emploi Formation
- **Sandrine Morard** — Chef de projet programme Adessadomicile 2020
- **Lucie Desarbres** — Responsable Santé au travail et Impact social
- **David Zeisler** — Responsable communication et partenariats
- **Léa Lassalle** — Chargée de communication
- **Pauline Nielles** — Alternante Assistante de communication
- **Monique Sutter** — Assistante formation
- **Christophe Trouseu** — Responsable développement de l'Organisme de Formation
- **Angélique Cagnin** — Assistante commerciale

UNE FÉDÉRATION NATIONALE RECONNUE

Adessadomicile siège au sein de nombreuses institutions et participe à porter la voix de l'aide à domicile en général et des adhérents en particulier au sein de multiples groupes de travail.

INSTITUTIONS EMPLOI, FORMATION ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

ANACT
Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

Unifomation

INRS
Institut National de Recherche et de Sécurité

CNAM
Branche Risque Professionnel

INSTITUTIONS SANTÉ

RNOGCS
Regroupement National des Organisations
Gestionnaires de Centres de Santé

CNAM
Caisse Nationale
d'Assurance Maladie

INSTITUTIONS FAMILLES

CNAF
Caisse Nationale des Allocations Familiales

CNPE
Conseil National de la Protection
de l'Enfance

ODAS

Observatoire
National de l'Action
Sociale

INSTITUTIONS PA / PH

CNAV
Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

CNSA
Caisse Nationale de Solidarité
pour l'Autonomie

France Silver Eco

ORGANISATIONS PATRONALES ET INSTANCES DE NÉGOCIATION

USB
Union Syndicale de Branche

CPPNI
La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation

CPNEFP
Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

AGFAP
Association de Gestion des Fonds d'Aide au Paritarisme

UDES
Union des Employeurs de l'Économie
Sociale et Solidaire

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

UNIOPPS
Union Nationale Interfédérale des Œuvres
et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

CNAPE
Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance

CNCPH
Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

APFEES
Association Prud'hommes Formation
Employeurs de l'Économie Sociale

ASSOCIATIONS NATIONALES

France Silver Eco

France Bénévolat

Handéo
Observatoire national
des aides humaines

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Secrétariat d'État
en charge des personnes handicapées

DGCS
Direction Générale de la Cohésion Sociale

DGOS
Direction Générale de l'Offre de Soins

HAS
Haute Autorité de Santé

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DGE
Direction Générale des Entreprises

MISAP - DGE
Mission des Services à la Personne
Direction Générale des Entreprises

MINISTÈRE DU TRAVAIL

DGEFP
Délégation Générale à l'Emploi
et à la Formation Professionnelle

DGT
Direction Générale
du Travail

 **adessadomicile**
Fédération Nationale
aide, accompagnement & soin à la personne

LES COMBATS DE 2018

→ Loi « Ma Santé 2022 »

En 2018, la Fédération a porté la place du domicile et de ses acteurs dans la stratégie nationale de santé. En effet, Adessadomicile tend à mettre en exergue le rôle prépondérant que revêtent ses adhérents dans la restructuration de l'offre de soins de proximité et dans le déploiement de l'exercice coordonné. Elle les accompagne dans ces évolutions, afin qu'ils soient les premiers acteurs de la transformation de notre système de santé, telle qu'insufflée par le plan « Ma Santé 2022 ».

→ Avenant 36 à la convention collective de la BAD

Cet avenant a pour objectif de permettre aux associations du secteur de défendre auprès des financeurs l'intégration dans le coût de revient des prestations, le respect de l'application de la loi et de la jurisprudence sur les temps et frais de déplacement.

Il vise à sécuriser juridiquement mais aussi financièrement les structures auprès des financeurs. L'absence ou l'insuffisance de financement serait susceptible de mettre en cause la pérennité des structures.

Les membres de l'USB, dont Adessadomicile, ont engagé des démarches auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux pour la prise en charge financière de ces mesures.

Ils poursuivent leur action auprès de la DGCS afin d'avoir des précisions sur le circuit de financement et le fléchage vers les associations concernées de la BAD.

→ Concertation Grand Âge et Autonomie

La ministre des Solidarités et de la Santé a lancé le 1^{er} octobre 2018 un débat ainsi qu'une vaste concertation nationale, pilotée par M. Dominique Libault, ayant pour volonté de transformer en profondeur la manière dont est reconnu et pris en charge le risque de perte d'autonomie lié au vieillissement, à travers **une réforme ambitieuse**.

La Fédération a été invitée à participer aux travaux de l'**atelier n° 8 « Offre de demain pour les personnes âgées en perte d'autonomie »**, qui avait pour mission de proposer des scénarii d'évolution de l'offre de prise en charge des personnes âgées, en établissement comme à domicile.

Lors de cet atelier, le pôle fédéral a porté un modèle innovant partant du postulat suivant : « Chez soi, c'est avant tout le lieu de ses choix ». Afin que demain soit construite une offre d'accompagnement de qualité pour les personnes âgées en perte d'autonomie, il importe à la Fédération de mettre au cœur de toutes les réflexions la notion de parcours de vie, et d'apporter une réponse de qualité aux besoins de la personne accompagnée.

→ Le Groupe de travail « Allocation de ressources des SAAD »

Pour la deuxième année de travaux engagés, la Fédération a activement participé au comité de pilotage relatif à l'« allocation de ressources des SAAD », mis en place par la DGCS et la CNSA au dernier trimestre de l'année 2017. Face à la souffrance actuelle de la quasi-totalité des SAAD, ce groupe de travail a pour objet de réformer de manière innovante le modèle de tarification actuel des SAAD, qui arrive à bout de souffle.

A cette fin, il convient de porter la généralisation d'une diversification de l'offre pour proposer à la personne le service qui lui permettra de respecter son choix de vivre à domicile. Dans le cas où le service n'aurait pas la possibilité de répondre à toutes les demandes, il devrait alors conventionner avec un ou plusieurs partenaire(s) qui serai(en)t en capacité d'y répondre.

La Fédération reste dans l'attente de la future loi, qui devrait être produite au second semestre 2019.

→ L'étude d'impact de la suppression du Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires et de la suppression de l'exonération « Aide à Domicile »

Les discussions du secteur de l'aide à domicile avec le Gouvernement ont abouti à un geste pour compenser plus justement la suppression du CICE et du CITS.

Après plus d'un an de mobilisation du secteur de l'aide à domicile, et un travail conjoint de plusieurs fédérations, la compensation de la suppression du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et du crédit d'impôt de taxe sur les salaires (CITS) a été révisée par Bercy.

La compensation initiale proposée pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) était largement inférieure à ce dont les structures associatives bénéficiaient avec le CITS, notamment dans le secteur familles. À l'issue d'une dernière rencontre, le 2 octobre 2018, avec le ministère de l'Action et des Comptes publics, il a été obtenu une exonération maintenue jusqu'à 1,2 Smic.

Pour autant, en comparant les dispositifs antérieurs, il ressort qu'en fonction des niveaux de rémunération des acteurs de terrain, et des activités des associations porteuses des missions sociales, la situation n'est pas identique.

UNE FÉDÉRATION DE PROXIMITÉ

LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES EN 2018

Au cours de l'année 2018, **30 réunions régionales** ont été organisées dans les **13 régions de France** représentantes d'Adessadomicile pour permettre de poursuivre la dynamique du réseau de notre Fédération.

Ces rencontres ont réuni les adhérents sur les dossiers fédéraux et les principales thématiques du secteur de cette année. Pour exemple, les CPOM, le recrutement des professionnels et des bénévoles, l'innovation sociale, etc. avec la participation régulière de l'équipe fédérale (président, directeur général, responsables de pôles).



RÉGIONS	NOMBRE DE RÉUNIONS RÉGIONALES EN 2018
AUVERGNE RHONE-ALPES	4
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	2
BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE	2
CENTRE VAL DE LOIRE	2
GRAND EST	1
GUADELOUPE	4
HAUTS DE FRANCE	2
ILE DE FRANCE	3
MARTINIQUE	1
NORMANDIE	3
NOUVELLE-AQUITAINE	2
OCCITANIE	2
REGION SUD	2

Les délégués régionaux assurent l'animation des réunions : préparation des ordres du jour, coordination des réunions, mobilisation d'experts, lien avec les associations adhérentes, contact avec les partenaires.

Les délégués régionaux ou les membres de la délégation participent également dans le cadre de leur mandat à des réunions avec les collectivités territoriales et les institutions : Conseil régional, ARS, Conseil départementaux, ... et avec des représentants institutionnels de la Branche de l'aide à domicile, de l'UDES et de l'Économie sociale. Ils interviennent enfin auprès des adhérents et des prospects.

LISTE DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX (AU 31 DÉCEMBRE 2018)

- AUVERGNE/RHONE-ALPES
- Délégué territorial Auvergne
- BOURGOGNE/FRANCHE COMTÉ
- BRETAGNE
- CENTRE VAL DE LOIRE
- GRAND EST
- GUADELOUPE
- HAUTS DE FRANCE
- NORMANDIE

Elisette Prades
 Jérôme Raynaud
 Laurence Meinier
 Jean- Luc Frinault
 Odile Sauvageot-Albrecht
 Martine Saenger
 Christian Bailly
 Raymond Caberty
 Jean-Pierre Ledez
 Sandrine Avenel

SEVE – Bourgoin Jallier (38)
 Val de Cher Services (03)
 Centre de soins de Nevers (58)
 HANDICAP Services 35 - ACIGNE (35)
 PROXIMITE SERVICES - Olivet (45)
 (ADom'Aide 68) et
 (ADomicile 67) - temporairement
 Accueil «La Providence» - ABYMES (97)
 ASAP - ARRAS (62)
 AID 76 - St-Léger-du-Bourg-Denis (76)

→ ILE DE FRANCE	Odile Lallemand Claudine Nado Michel Coutarel	AFAD Ile de France - Paris (75) PRESENCE 2000 (95) AIDOM EXPERT (77) ADAFAE - Fort-de-France (97)
→ MARTINIQUE	Francis Rifaux	—
→ MAYOTTE	Poste vacant	—
→ OCCITANIE	Patrick Malphettes	APAS82 - Castelsarrasin (82)
→ PACA-CORSE	Gérard Rathery	AMFD - Marseille (13)
→ PAYS DE LA LOIRE	Madeleine Lecuyer	AI'DOM - Le Mans (72)
→ NOUVELLE-AQUITAINE	Jean-Jacques Labetoulle	ADPAD - Limoges (87)

RENCONTRE AVEC DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Pourquoi êtes-vous engagé au sein de la délégation ?

Jean-Pierre Ledez, Délégué régional Hauts-de-France

« C'est la suite logique de l'engagement de l'association en adhérent à la Fédération.

Les prises de position de la Fédération correspondent aux valeurs que je défends. Et comme l'association a beaucoup reçu, il me semble naturel de redonner de son temps et de sa passion. »

Elisette Prades, Déléguée régionale Auvergne Rhône-Alpes

« Pour plusieurs raisons :

- Améliorer et développer la lisibilité et la reconnaissance de la Fédération ainsi que ses valeurs au sein de la région
- Développer la notion de réseau avec les adhérents en favorisant les partages d'expériences et la construction de projets en commun
- Animer la région en travaillant le sentiment d'appartenance à la Fédération
- Développer le réseau en local en « faisant équipe » en impliquant les adhérents dans différentes instances représentatives »



Quels ont été les événements marquants de cette année 2018 au sein de votre délégation ?

Jean-Pierre Ledez, Délégué régional Hauts-de-France

« L'adhésion de nouvelles structures qui malheureusement ne compense pas les départs de structures pour des raisons liées au financement de notre secteur.

Si la dynamique s'engage, il existe une difficulté à faire vivre la délégation sur cette grande région (« adhésion politique » à renforcer et diversité des métiers à prendre en compte). »

Elisette Prades, Déléguée régionale Auvergne Rhône-Alpes

« Les associations ont demandé un soutien dans les problématiques rencontrées (financeurs ou autres).

Des groupes de travail entre associations, faisant partie d'un collectif interdépartemental ou pas, se sont réunis pour « porter » des dossiers en commun, répondre à des appels à projets et/ou se coordonner avant la rencontre avec financeurs.

En AURA, la notion du « faire réseau » a pris ses marques ; il est important au niveau de la DR de continuer à œuvrer dans ce sens, dans le cadre d'un travail d'équipe. »

Que peut-on souhaiter à votre délégation pour l'année 2019 ?

Jean-Pierre Ledez, Délégué régional Hauts-de-France

« Une meilleure implication des associations adhérentes.

Une mise en place efficace de la nouvelle organisation par une participation active des associations aux réunions. »

Elisette Prades, Déléguée régionale Auvergne Rhône-Alpes

« Nous pouvons constater une meilleure lisibilité de la Fédération par les institutions (ARS, Départements, CARSAT, URIOPSS...) en région au vu des invitations reçues à participer à des groupes de travail. Cependant cela reste encore à développer et à renforcer notamment en facilitant l'organisation des réunions avec l'Auvergne par la mise en place de visioconférences.

Une dynamique est en route, à nous de la Faire Vivre avec l'objectif essentiel d'œuvrer pour une meilleure prise en compte par les pouvoirs publics, des besoins et attentes des bénéficiaires auxquels s'adressent nos adhérents. »

UNE EXPERTISE SUR LES MÉTIERS DU DOMICILE

PÔLE SANTÉ, SOINS, ACCUEIL DE JOUR ET SPASAD

L'année 2018 a permis de continuer les actions déjà entreprises, à savoir conserver une place prépondérante au sein du RNOGCS pour y faire peser la spécificité des CSI, porter la place du domicile et de ses acteurs dans la stratégie nationale de santé et accompagner ses adhérents dans les évolutions que cette dernière sous-tend.

REGROUPEMENT NATIONAL DES ORGANISATIONS GESTIONNAIRES DE CENTRES DE SANTÉ (RNOGCS)

Dans la continuité des années précédentes, la Fédération a été très investie dans le cadre du Regroupement National des Organisations Gestionnaires de Centres de Santé (RNOGCS) et de la Commission Paritaire Nationale des centres de santé (CPN).

La principale préoccupation en 2018 a été la mise en place de la nouvelle réglementation relative aux centres de santé et le suivi de la mise en oeuvre, par ces structures, de l'Accord National conclu en 2015 (notamment des réclamations de centres de santé sur les rémunérations issues de l'accord).

Par ailleurs, la Fédération a continué de représenter l'ensemble des organisations gestionnaires de centres de santé membres du RNOGCS à la commission permanente de la Conférence Nationale de Santé.

NÉGOCIATION DE L'AVENANT N°2 À L'ACCORD NATIONAL

En parallèle, la négociation sur l'Accord National a été ré-ouverte. Elle contient la transposition, par le biais d'un avenant n°2 à l'Accord National des centres de santé, du contenu de :

- la convention médicale aux centres de santé polyvalents et médicaux,
- l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) signé le 20 avril 2017.

PARTICIPATION AU SUIVI DES PLANS

En 2018, la Fédération et plus particulièrement le pôle santé et soins a poursuivi sa participation au comité national de pilotage du dispositif PAERPA et au suivi du plan relatif aux maladies neurodégénératives.

PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DU CADRE DE L'INTERVENTION CONJOINTE SSIAD/SPASAD ET HAD

En 2018, la Fédération a été sollicitée par la Direction Générale de l'Offre de Soins dans le cadre de la mise en place du dispositif de l'intervention conjointe entre SSIAD/SPASAD et HAD. L'intervention conjointe permet une prise en charge, par un établissement d'HAD, d'un patient faisant déjà l'objet d'une prise en charge par un SSIAD/SPASAD. La Fédération a participé à l'élaboration des différents textes réglementaires relatifs à ce dispositif et a élaboré une note à ce sujet.

IMPLICATION ET ACCOMPAGNEMENT DE LA FÉDÉRATION DANS LE DISPOSITIF LIÉ À L'ARTICLE 51

En tant que représentante de structures sanitaires et médico-sociales, la Fédération a décidé de s'inscrire pleinement dans le dispositif de l'article 51 en :

- accompagnant ses adhérents dans le montage de projets liés à cet article,
- proposant de porter un projet fédéral au niveau national, axé sur la valorisation de la fonction de coordination au sein des SPASAD.

Créé par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018, le dispositif de l'article 51 a vocation à permettre à des structures de mettre en place des modes d'organisation et de financement innovants, en dérogeant à la réglementation existante, afin de faire face aux enjeux actuels du système de santé.

PROMOTION ET ACCOMPAGNEMENT DE LA FÉDÉRATION DANS LE DÉPLOIEMENT DES CPTS

La Fédération accompagne aussi ses adhérents dans le montage de projets propres aux communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), formes d'exercice coordonné devant largement se développer sur l'ensemble des territoires, conformément à la volonté des pouvoirs publics et au plan « Ma Santé 2022 ».

EXPERTISE SUR LES ACTIVITÉS DU DOMICILE SANTÉ ET SOINS

La Fédération accompagne ses adhérents dans la gestion quotidienne de leurs activités en élaborant des notes techniques, des informations sur l'évolution de la réglementation, des modèles et outils ainsi qu'en répondant à leurs questions.

En 2018, la Fédération a accompagné plus particulièrement les CSI dans la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation. Elle a élaboré des notes techniques relatives aux changements induits par la nouvelle réglementation, mais aussi des modèles de procédures liées à l'hygiène et à la sécurité des soins, en lien avec un groupe de travail fédéral dédié. Une note fédérale relative à l'analyse et à la gestion des événements indésirables graves et des infections associées aux soins est par ailleurs venue compléter ces modèles.

Pour faire un tour de panorama des évolutions du secteur et sensibiliser les adhérents à celles-ci de manière à ce qu'ils puissent se les approprier, deux journées spécifiques ont été organisées.

La première a été consacrée aux actualités des CSI, au regard des évolutions portées par le système de santé. Elle a donné lieu aux présentations des CPTS, de la pratique avancée et de l'usage du numérique en santé mais aussi à la nouvelle réglementation relative aux CSI et au dispositif d'innovations en santé « article 51 ».

La seconde journée « SAAD SSIAD SPASAD » a permis d'évoquer la place des services à domicile dans le parcours de santé des personnes. Ont été présentés en ateliers le dispositif d'intervention conjointe SSIAD/HAD et le guide fédéral CPOM-EPRD.

Face à la multiplication des recours pour indus de la CPAM contre les SSIAD, le pôle Santé et Soins a élaboré une note technique relative aux enjeux et aux modalités de contestation possibles en cas de demande de recouvrement d'indus par l'assurance maladie.

Afin de permettre aux structures adhérentes de s'emparer des nouveaux dispositifs et de les accompagner dans leur montage de projets, la Fédération a aussi élaboré des notes relatives au dispositif « article 51 » et aux communautés professionnelles territoriales de santé. La Fédération a aussi mis à la disposition de ses adhérents un guide pédagogique lié à l'élaboration et à la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et moyens.

En outre, le pôle Santé et Soins de la Fédération apporte son soutien aux adhérents en répondant à leurs questions quotidiennes.

→ Questions relatives à la réglementation applicable à l'activité gérée

nouvelle réglementation, interdiction de publicité en CSI, partage d'informations...

→ Questions relatives à la gestion quotidienne des activités de soins

cotation des actes selon la NGAP, recours pour indus en SSIAD, conventions partenariales, réclamation dans le cadre de l'Accord National...

→ Questions relatives aux limites de compétences

pose de bas ou bandes de contention, aide à la prise de médicaments, réalisation d'un dextro...

→ Questions liées aux professionnels de santé

embauche d'aides-soignants et de psychomotriciens en CSI, référentiel de compétences...

→ Accompagnement au développement d'activités

création d'un CSI, transformation en centre de santé pluriprofessionnel, accompagnement « article 51 » et CPTS...



UNE EXPERTISE SUR LES MÉTIERS DU DOMICILE

PÔLE AIDE & ACCOMPAGNEMENT

CRÉATION DU PÔLE AIDE ET ACCOMPAGNEMENT

Au deuxième trimestre de l'année 2018, **les pôles Enfance - Familles et Personnes Agées - Personnes en situation de Handicap** ont fusionné, donnant lieu à la constitution du pôle Aide et Accompagnement, dès lors compétent sur les champs de l'enfance, de la famille et des personnes en perte d'autonomie. A ce pôle, sont rattachés un responsable de pôle, une conseillère technique ainsi qu'une chargée de développement de projets médico-sociaux. Ce dernier poste constitue une création nouvelle de l'année 2018, et regroupe les missions suivantes :

- Veille des opportunités adaptées au développement de l'activité ou de financement des adhérents,
- Appui aux adhérents dans l'identification, l'élaboration et le suivi des projets de développement,
- Veille des appels à projet, appui, coordination et suivi dans les réponses associées,
- Accompagnement à la méthodologie de projet,
- Valorisation des initiatives innovantes réalisées au sein du réseau.

En réaction aux problématiques du secteur, remontées par les adhérents de la Fédération, ce pôle nouvellement constitué s'attachera désormais davantage à épauler ses adhérents dans le développement de nouvelles activités de leur association, et notamment à travers la recherche de nouveaux financements et de projets. De nouvelles portes s'ouvrent de part ce regroupement des publics accompagnés, et notamment le financement de projets innovants pour les enfants en situation de handicap par la Fondation JM BRUNEAU, auparavant restreint aux projets relatifs aux personnes âgées.

Le pôle Aide et Accompagnement de la Fédération apporte en outre son soutien aux adhérents en répondant à leurs questions quotidiennes.

Ce pôle a plus que jamais vocation à innover et proposer des réponses adaptées afin de répondre au contexte social jugé insatisfaisant malgré les nombreuses réformes engagées jusqu'alors par les politiques publiques. Que ce soit par le biais notamment de :

- La création d'outils en interne afin d'épauler les adhérents dans leurs pratiques quotidiennes ;
- L'outil d'impact social innovant « Etoile de progression des familles » développé et expérimenté par la Fédération afin de valoriser le métier de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) ;
- Une communication et des formations innovantes en 2018 sur la garde d'enfants à domicile et plus particulièrement sur celle des enfants en situation de handicap, pour laquelle la Fédération se bat au quotidien pour qu'elle soit développée, afin de répondre à un besoin patent des familles à bout de souffle ;
- Journées fédérales nationales qui mobilisent les adhérents afin d'échanger sur leurs bonnes pratiques, pouvant avoir vocation à être diffusées et répandues ;
- La participation du pôle à différents groupes de travail et concertations/auditions, afin que les sollicitations des adhérents d'Adessadomicile soient portées, entendues et puissent ainsi alimenter le débat public au plus proche de ces derniers.

En ces termes, l'innovation a été et sera le fil rouge de ce nouveau pôle Aide et Accompagnement, dont l'action globale a permis au cours de l'année 2018, les initiatives suivantes :

UN OUTIL FÉDÉRAL INNOVANT : LE GUIDE CPOM ET EPRD

Une note relative au CPOM avait été rédigée en 2017 par le pôle PA-PH. Suite à la généralisation de cet outil de contractualisation, et afin d'accompagner au mieux les adhérents, les pôles Aide et Accompagnement et Santé et Soins ont, en collaboration avec le cabinet Stratélys et dans le cadre du Centre de Ressources Fédéral initié par le programme Adessadomicile 2020, réalisé un guide méthodologique relatif au CPOM et à l'EPRD. Se voulant pédagogique et pratique, ce guide expose dans un premier temps la méthodologie, les outils et les facteurs clés de succès dans la mise en oeuvre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

Il s'attarde ensuite sur la structuration, l'élaboration et le suivi de l'EPRD ainsi que sur l'analyse financière de ce dernier, par le biais d'indicateurs dédiés. Enfin, le guide comprend des outils de diagnostic et de conduite de projet afin de guider les structures dans l'appréhension et la constitution de leur CPOM. Ce guide a été présenté aux adhérents de la Fédération lors des journées des directeurs de septembre 2018.

En parallèle de ce guide, le pôle Aide et Accompagnement a accompagné de nombreux adhérents dans leur démarche de contractualisation et a répondu à de nombreuses questions relatives à la déshabilitation à l'aide sociale.



UN OUTIL DE VALORISATION INNOVANT SUR LA GARDE D'ENFANTS À DOMICILE



Dans le cadre de la convention avec la Mission des services à la personne (MISAP) signée pour 2017-2019 entre la Direction générale des entreprises (DGE), Adessadomicile, et les trois autres fédérations de la branche, Familles Rurales, la FEDESAP et la FESP ; la Fédération s'est engagée à réaliser, en collaboration, certains programmes dont la valorisation et

le développement de la notoriété de la garde d'enfants à domicile (GED), et notamment celle des enfants en situation de handicap. Ce dernier a fait naître une plateforme digitale de contenus et d'informations, donnant des accès exclusifs aux fédérations, et un événement national pour la profession, le trophée des Girafes Awards – GED.

En parallèle, le pôle a créé et dispensé au cours de l'année 2018, une nouvelle formation, relative à la création d'un service de GED, répondant ainsi à un besoin clairement identifié par les adhérents.

UN OUTIL DE MESURE D'IMPACT SOCIAL INNOVANT DÉVELOPPÉ PAR LA FÉDÉRATION : L'ÉTOILE DE PROGRESSION DES FAMILLES

L'« Étoile de progression des familles » est un outil qui permet de mesurer l'impact de l'intervention d'un technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) sur l'accompagnement des familles. Il permet de formaliser une situation à travers un dialogue entre les bénéficiaires et le TISF, et de rendre visibles les changements en termes de comportement, d'attitude, de motivation et de compétence. **Cet outil innovant a été expérimenté dès 2013 puis développé par la Fédération Adessadomicile pour ses structures adhérentes.**

Bilan des formations 2018

Les TISF doivent être formés à l'utilisation de l'outil. En 2018, 113 TISF ont été formés. 250 professionnels le seront d'ici 2019.



LA JOURNÉE NATIONALE FAMILLES

Le 15 novembre 2018 s'est déroulée la journée nationale Familles. A cette occasion, outre la présentation de l'étude Citizing sur l'impact socio-économique de l'aide et du soin à domicile, des projets innovants relatifs à la prise en charge des enfants en situation de handicap et le Plan Pauvreté ont été mis à l'honneur.

FOCUS SUR :



La **Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes**, parue le 17 octobre 2018 a été présentée par la délégation interministérielle. La place de la prévention (la périnatalité, l'accueil du jeune enfant, sa santé et son éducation) y étant centrale, il apparaît nécessaire à la Fédération de s'extraire du seul domicile afin de s'inscrire dans un contexte plus global.

Au travers de ces actions, qui visent à l'efficacité et à la coordination, toutes les politiques de soutien à la parentalité devront être rapprochées, et les acteurs mis en complémentarité.

FOCUS SUR :



En cohérence avec les politiques publiques actuelles, l'accompagnement des familles sur le champ de la Petite Enfance et du Handicap est l'une des priorités du pôle. En lien avec l'évolution du cahier des charges de l'agrément, désormais applicable pour les SAAD intervenants auprès des enfants en situation de handicap de 0 à 18 ans, une table ronde a été organisée autour du rôle innovant de ces services dans la prise en charge des enfants en situation de handicap.

DES PROJETS INNOVANTS ACCOMPAGNÉS PAR LE PÔLE

PROJETS CNAF

Les SAAD Familles sont des partenaires historiques de la CNAF, de la MSA, et des Conseils départementaux dans le cadre de la mise en œuvre de leur politique de soutien à la parentalité et de protection à l'enfance.



Face aux difficultés actuelles du secteur, la CNAF s'est engagée auprès des quatre fédérations de la BAD, à financer deux démarches innovantes d'état des lieux et de perspectives en deux axes :

- Axe 1 - « Recrutement et formation des TISF » ;
- Axe 2 - Etude « Handicap, parentalité et aide à domicile ».

La convention relative à ces deux projets a été signée avec la CNAF en fin d'année et les études se dérouleront au cours de l'année 2019. Suite à cela, les fédérations engagées organiseront, avec leurs partenaires, une journée nationale pour restituer les résultats de ces deux projets en novembre 2019.

FINANCEMENT ET MISE EN PLACE D'UNE ACTION DE PRÉVENTION :

Fondation JM Bruneau et Conférence des financeurs



Le développement des actions de prévention et des aides techniques ou technologiques est à souligner.

Le nombre de demandes de financements de projets innovants financés, et notamment par la Fondation JM Bruneau et la Conférence des financeurs, s'est amplifié.

En 2018, et pour la quatrième année consécutive, la Fondation JM. Bruneau a soutenu les adhérents de la Fédération Adessadomicile et a co-financé leurs projets contribuant ainsi à la qualité de vie des personnes âgées et de leurs proches. Cette année, 13 projets ont été accompagnés par la Fondation, pour un total de 75 604 euros.

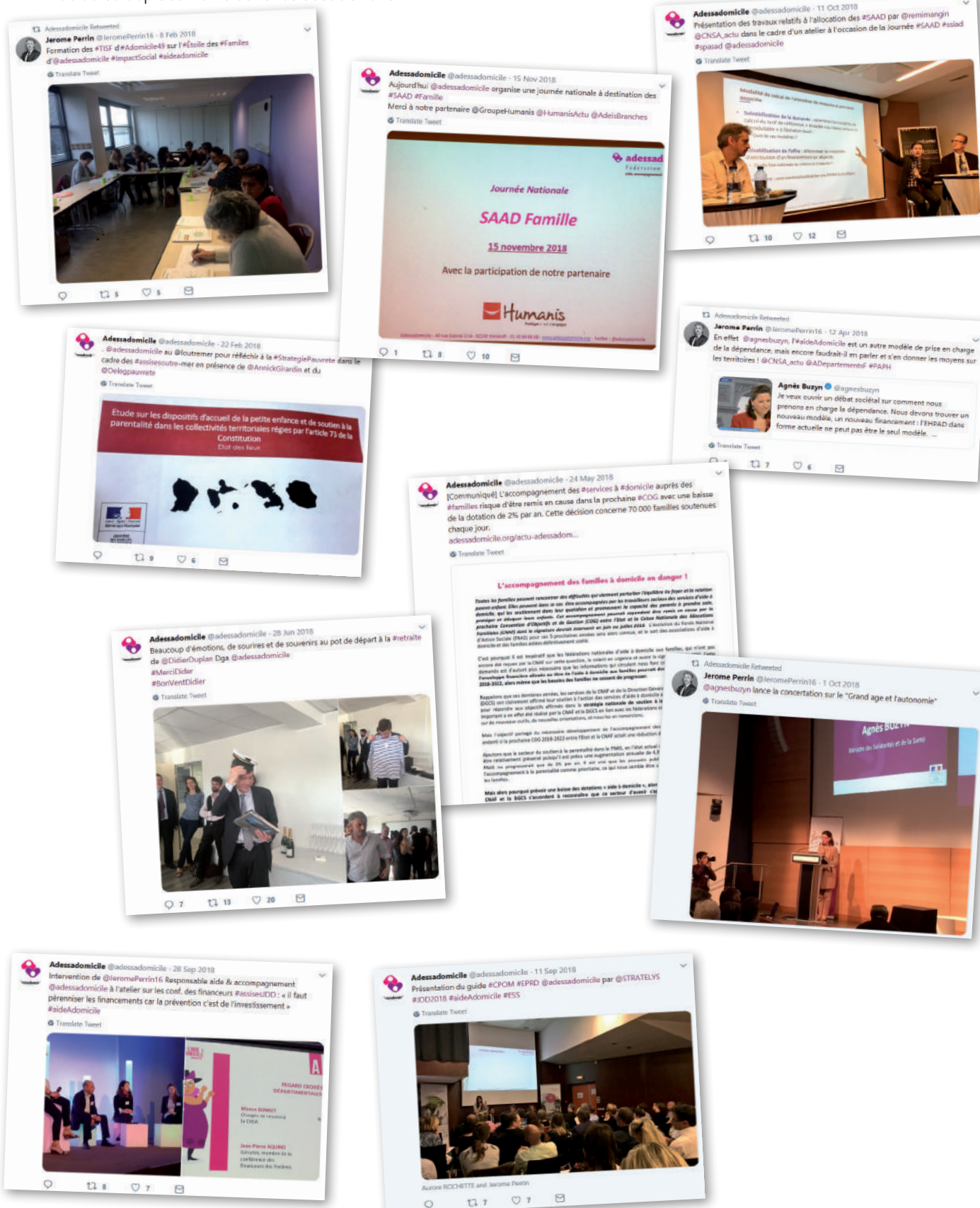
Néanmoins, l'enveloppe fournie par la Fondation JM Bruneau, cette année encore, n'a pas été dépensée dans son intégralité. A ce titre, la Fédération invite chacun de ses adhérents à porter un ou plusieurs projets innovants, afin que pour l'année 2019, la totalité de la somme engagée par la Fondation soit utilisée.

OFFRE DE SERVICE INNOVANTE : L'HABITAT INCLUSIF

En juin 2018, un consortium d'experts a été mis en place par un des partenaires de la Fédération Adessadomicile – Handéo – afin d'approfondir collectivement l'organisation des aides humaines dans les habitats dits « inclusifs ». L'objectif de ce consortium, dont fait partie Adessadomicile, est de définir une feuille de route sur les travaux à réaliser en termes d'étude et de démarche qualité pour permettre ces formes d'habitats de fonctionner et de garantir le principe inclusif qu'elles impliquent, ainsi que la qualité de service qui doit être rendue aux personnes.

UNE PRÉSENCE FORTE AUPRÈS DE SES ADHÉRENTS

Plus de 50 déplacements dans les associations.



PROGRAMME ADESSADOMICILE 2020

Après trois années permettant d'afficher de beaux résultats, l'année 2018 pourrait sembler en apparence une année de moindre réussite. C'est une année charnière, où les difficultés rencontrées en 2017, tout particulièrement sur le projet Système d'Information Fédéral ont été prises à bras le corps afin de lever les freins et de pouvoir aller jusqu'au bout de l'ambition portée par le programme depuis son lancement.

Par ailleurs, dans un programme de moyen terme comme celui-là, de nombreux changements viennent sensiblement impacter le déroulement des actions. Du côté de l'équipe fédérale, plusieurs changements sont survenus au cours de l'année. Du côté des adhérents, malheureusement, un contexte économique difficile entraîne des fusions, des disparitions d'adhérents impliqués dans les actions du programme.

Les changements réglementaires bousculent aussi notre travail : profondes évolutions de la formation professionnelle qui nous conduisent à revoir complètement l'action 8 « Formation/Action » du programme ou mise en conformité nécessaire avec le RGPD qui entraîne une modification de l'action SIF.



Côté communication, les réalisations achevées à fin 2017 ont été portées à la connaissance du réseau grâce à la publication de 4 livrets très « communicants ». Il est important que les adhérents suivent l'avancement du programme et mesurent les réussites obtenues.

Enfin, cette année a été marquée par une négociation avec la CNSA pour obtenir une année de prolongation du programme ainsi que le lancement de trois nouvelles actions ciblant particulièrement l'accompagnement des associations en situation de fragilité.

RÉFÉRENTIEL FÉDÉRAL

Le premier trimestre a été consacré à la finalisation des documents produits dans le cadre des accompagnements par le consultant Amnyos. L'objectif était de pouvoir présenter l'ensemble des ressources produites (sur les actions « référentiel fédéral » et SPASAD) aux adhérents à l'occasion du congrès national à Marseille.

Comment présenter le centre de ressources fédéral aux adhérents alors qu'il n'est pas encore concret et comment les convaincre de son intérêt ? Le choix s'est porté sur une forme innovante pour répondre à cette question : un atelier « speed-dating ». Le principe : 9 experts de la Fédération sont mobilisés pour présenter une ou plusieurs ressources produites notamment dans le cadre de l'action du programme ADESSADOMICILE 2020 et ce, en 5 minutes. A la sonnerie, chaque participant ou groupe de participants passe à la présentation suivante. L'atelier permet ainsi à tous les participants d'avoir une vue d'ensemble sur les ressources (plus d'une cinquantaine de documents) et sur les thématiques.

Un travail important a été mené pour formaliser les 10 innovations sociales, objet du livre sus-cité en fiches « pratiques inspirantes ». En partant d'une trame mise au point par Amnyos, un formulaire a été établi permettant de donner tous les renseignements nécessaires à un-e dirigeant-e souhaitant reproduire une initiative au sein de son association.

Ce travail initié en fin d'année sera finalisé en début d'année 2019 avec une mise à disposition à tout le réseau via l'extranet fédéral.



SYSTÈME D'INFORMATION FÉDÉRAL

En début d'année 2018, l'équipe projet s'est fortement mobilisée sur l'audit nécessaire à l'identification des blocages et surtout à la recherche de solutions. Notre support fondamental pour notre base de données statistiques, la base de données « adhérents », s'est révélée inutilisable en l'état. L'audit, mené au premier semestre a établi toutes les préconisations permettant de lancer le développement du SIF dans les conditions assurant son succès. La mise en oeuvre de ces préconisations, passant par la construction d'une nouvelle base de données « adhérents » a demandé un peu de temps et s'est concrétisée au dernier trimestre 2018.

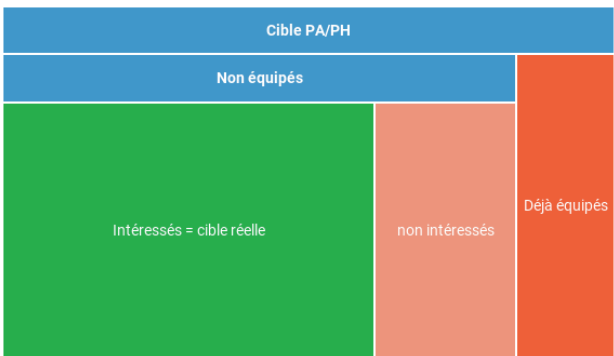
Cela a permis de réinitialiser les travaux avec le prestataire choisi en 2017.

Pendant le dernier trimestre, de nombreuses réunions et échanges avec Klee Group ont permis, d'une part de renégocier l'offre de services de Klee Group afin de l'actualiser en fonction des changements survenus pendant l'année (adaptation aux demandes des éditeurs concernant le dispositif de transfert, adaptation à la nouvelle base de données socle) ainsi qu'à la programmation des travaux (établissement du planning en accord avec le prolongement demandé à la CNSA). La négociation a abouti et le développement pourra ainsi démarrer tout début 2019.

En parallèle, tout le travail conduit avec les éditeurs en 2017 devait aboutir avec la formalisation d'un cahier des charges pour la création de modules « extraction de données » dans les 3 univers définis. Cette formalisation a soulevé de nouvelles questions, liées au contexte réglementaire et en raison de la structuration même des différents logiciels métiers. Ainsi, la Fédération a travaillé avec un expert sur les conséquences du RGPD pour son projet au niveau fédéral comme au niveau de ses adhérents.

Pour ce qui concerne la source de données non normée (univers prestation), les discussions avec les éditeurs ont révélé la complexité de la tâche. Néanmoins, le cahier des charges du « module SIF », que les éditeurs intégreront dans leurs logiciels, a été formalisé et sera diffusé en début d'année 2019.

TÉLÉGESTION : 72 ASSOCIATIONS ENGAGÉES DANS L'ACTION



L'année 2018 a signé la fin de l'engagement dans le dispositif de télégestion mobile. La prospection menée en 2017 a porté ses fruits et la Fédération a accompagné 45 associations dans leur réflexion de mise en oeuvre de la télégestion mobile dont 23 sont entrées dans le dispositif.

L'objectif initial était d'équiper 100 associations ou 8 000 salariés. Avec 72 associations ayant contractualisé à fin 2018, nous sommes à 72 % de l'objectif en nombre d'associations. Les 61 associations ayant déjà mis en oeuvre la télégestion représentent 5 319 salariés équipés intervenant auprès de 30 354 personnes âgées et personnes en situation de handicap. Avec les 11 associations qui déploieront la télégestion en 2019, nous devrions atteindre un objectif de 5 904 salariés équipés soit 74 % de l'objectif initial. La prospection téléphonique réalisée durant

l'été 2017 permet de compléter ces chiffres en termes de taux de pénétration de la cible potentielle. Notre cible initiale était constituée de 178 SAAD PA/PH dont 28 étaient déjà équipés en télégestion mobile. Sur les 150 restants, 41 se sont déclarés non intéressés par la mise en oeuvre de la télégestion mobile soit parce qu'ils étaient satisfaits avec la télégestion fixe (39 %) soit parce qu'ils n'en avaient pas les moyens financiers ou techniques. Ainsi la cible potentielle réelle était de 109 SAAD, soit un taux de pénétration de 70% de cette cible.

Cette action atteint donc ses objectifs d'autant que l'évaluation qualitative dans la durée montre que les impacts sont durablement positifs pour les associations et les salariés, qu'il s'agisse des dirigeant-e-s, des responsables de secteur ou des intervenant-e-s.

FORMATIONS

L'organisation de formations dédiées à la gestion des ressources humaines, thématique identifiée comme étant un point faible majeur des dirigeants dans les diagnostics établis par Amnyos dans l'action référentiel fédéral, a rencontré quelques difficultés. Construites en partenariat avec Adedom Formation, les formations « gestion des RH et outils associés » et « les clés du management » ont peu mobilisé en début d'année. Ces formations étant ouvertes à l'ensemble des adhérents, la communication a été quelque peu brouillée sur les conditions de prise en charge et beaucoup d'associations qui auraient pu rentrer dans le dispositif ont opté pour l'intégration de l'action dans leur plan de formation. Ces formations ont réuni 114 participants dont 13 se sont inscrits dans les modalités du programme.

ACCOMPAGNEMENT QUOTIDIEN DES ADHÉRENTS

GESTION / PAYE

LES DOSSIERS DE L'ANNÉE

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE APPLICABLE AU 1^{ER} JANVIER 2019

Le Prélèvement À la Source (PAS) a été l'objet de nombreux échanges tout au long de l'année 2018.

Pour les salaires versés à partir du 1^{er} janvier 2019, la rémunération perçue est diminuée du montant du prélèvement à la source. Si le salarié est non imposable, il n'a aucune retenue sur le salaire.

À cet effet, des guides destinés aux salariés, ont été diffusés aux services ressources humaines et comptabilité.

LES LOIS DE FINANCES (LF) ET DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (LFSS) POUR 2019

→ Les mesures essentielles sociales et fiscales

- La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2019 a transformé, pour les structures privées d'aide à domicile, l'exonération dont elles bénéficiaient jusqu'alors en une réduction dégressive annualisée, sur le modèle de la réduction générale des cotisations, en périmètre complet, incluant donc les cotisations d'assurance chômage. Un décret du 28 décembre 2018 a fixé les modalités d'application de cette réduction dégressive ;
- Mise en oeuvre de la transformation en 2019 du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) en baisse pérenne de cotisations sociales pour les employeurs ;
- Bulletin de paye : les modèles officiels sont mis à jour du prélèvement à la source et d'une nouvelle mention sur la baisse des cotisations salariales, prise en compte du régime unifié de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO.

→ Les mesures en faveur du pouvoir d'achat annoncées par Emmanuel Macron le 10 décembre 2018 et adoptées

- La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat d'un maximum de 1 000 € ;
- La réduction de cotisations et défiscalisation des heures supplémentaires et complémentaires ;
- La hausse de 100 € des rémunérations au niveau du SMIC.

LES MISSIONS GÉNÉRALES DU POLE CONSEIL GESTION SONT :

L'information et le conseil sur les différents volets liés à :

- la paie, la fiscalité et la comptabilité.

L'accompagnement des adhérents dans le domaine de la gestion

- en établissant, à la demande des associations, des « bilans imagés » ; le bilan imagé est une présentation graphique originale, pédagogique des comptes annuels, utiles pour les Conseils d'administration, Assemblée générale ;
- dans l'analyse de la gestion comptable et financière, du plan de trésorerie ;
- dans l'aide à l'élaboration d'outils de pilotage ;
- dans l'aide à la constitution de dossiers à déposer devant différentes institutions.

LA VEILLE SOCIALE ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

La contribution à la vie fédérale (notes techniques, Newsletter...)

166 associations ont pris un contact direct avec le pôle en 2018 sur les 350 associations du réseau soit 47% du réseau. Près de 50% des questions sont en lien direct avec la paie

JURIDIQUE

LES QUESTIONS LIÉES À L'ACTUALITÉ LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE

Les actualités les plus importantes publiées sur le site internet sont :

- **Accord de branche sur la prime politique salariale 2017**, agréé : date d'entrée en vigueur et modalités d'application
- **Avenant n°34/2017 sur la formation professionnelle**, agréé : entretien professionnel, ...
- **Avenant n°36/2017 sur les déplacements professionnels**, agréé : déplacements non consécutifs, comptabilité et contrôle des temps de déplacements, entrée en vigueur, clause de sécurisation financière, opposabilité, financement par les acteurs locaux, actions auprès des pouvoirs publics
- **Avenant n°38/2018 sur la mise à jour de la liste des diplômes BAD**
- **Élections professionnelles et mise en place du comité social et économique (CSE)** : différentes étapes, négociation du protocole d'accord préélectoral, échéancier, ...
- **Inaptitude des salariés** : procédure, reclassement et licenciement
- **Ordonnance n°2017-1385 du 22-09-2017 sur la négociation collective** : entreprises sans délégué syndical, généralisation de l'accord majoritaire, négociation obligatoire dans les entreprises, ...
- **Ordonnance n°2017-1387 du 22-09-2017 sur la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail** : motivation des licenciements, barème des indemnités sans cause réelle et sérieuse, télétravail, ...
- **Ordonnance n°2017-1389 du 22-09-2017 sur la prévention des risques professionnels, les facteurs de risques et le compte professionnel de prévention**

LE CONSEIL AUX ADHÉRENTS

Le Pôle juridique est régulièrement sollicité pour les problématiques récurrentes suivantes :

→ Relations individuelles du travail :

- Contrat de travail (modèle de CDD et CDI, contrats aidés...)
- Congés payés
- Temps partiel thérapeutique
- Durée de travail (repos hebdomadaire, interruption de travail dans la journée, pause, durées maximales de travail, planning de travail,...)
- Temps partiel (durée minimale de 24 heures...)
- Suivi médical et procédure d'inaptitude, issus de la loi « Travail » du 8 août 2016
- Sanctions disciplinaires dont le licenciement
- Rupture conventionnelle
- Licenciement (motivation, réparation du licenciement irrégulier ou sans cause réelle et sérieuse, inaptitude,...), télétravail issus des ordonnances « Macron » du 22 septembre 2017

→ Relations collectives de travail

- Élections professionnelles : on note une recrudescence due à l'ordonnance du 22 septembre 2017 qui a fusionné les Institutions Représentatives du Personnel que sont, les Délégués du Personnel, le Comité d'Entreprise et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail et faisant disparaître les instances pouvant regrouper jusqu'à présent les IRP (Délégation Unique du Personnel ou instances regroupées dans les entreprises de plus de 300 salariés). Les instances en place avant la publication de cette ordonnance disparaîtront, en principe, au terme de leurs mandats, et au plus tard le 1^{er} janvier 2020
- Rôle et attributions du CSE
- Droit d'alerte
- Règlement intérieur
- Rupture conventionnelle collective, négociation collective notamment en l'absence de délégués syndicaux et négociations obligatoires

→ Service mandataire (particulier employeur)

- Droit disciplinaire
- Décès et hospitalisation du particulier employeur
- Obligation en matière de médecine du travail

→ Droit des associations

- Statuts et règlement intérieur
- Publicité
- Structuration des partenariats
- RGPD

ACCOMPAGNEMENT QUOTIDIEN DES ADHÉRENTS

FORMATION

LES OUTILS DE PROMOTION DES MÉTIERS

Adessadomicile a contribué au renouvellement des fiches métiers afin de promouvoir les métiers de l'aide et des soins à domicile (Agent à domicile, Employé à domicile, Auxiliaire de Vie Sociale, TISF, Aide Médico-Psychologique, aide-soignant, infirmier, infirmier coordinateur, responsable de secteur).

Adessadomicile a contribué à la campagne de recrutement « Mettons du coeur à l'emploi ». L'objectif est de diffuser un maximum d'offres d'emploi afin de montrer que nous sommes un secteur qui recrute.

Pour accompagner cette campagne, des vidéos du métier d'AVS et d'aide-soignant ont été créées afin de mieux les faire connaître et les valoriser.

L'OFFRE DE FORMATION

La Fédération Adessadomicile a créé une filiale qui porte l'offre de formation. Désormais, c'est Adedom Formation qui propose, notamment aux adhérents Adessadomicile, des formations en lien avec les problématiques rencontrées.

Adedom Formation poursuit les mêmes objectifs qu'auparavant, et cherche à concilier solidarité, utilité sociale et efficacité.

En matière de qualité, Adedom Formation répond aux dernières exigences légales, à savoir le référencement sur DataDock (obligation pour que les frais liés à une formation puissent être pris en charge par Unifformation ou tout autre financeur de formation).

LES PRINCIPAUX PARTENARIATS ET REPRÉSENTATIONS DE LA FÉDÉRATION

LES REPRÉSENTATIONS

- Depuis 2017, la Fédération a la Vice-Présidence de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP).
Cette instance conduit la politique emploi-formation de la branche et construit des outils pour accompagner les associations et les salariés.
- La Fédération est représentée au niveau de l'UDES et participe aux commissions Régionalisation et « Emploi, formation, diversité » afin d'accompagner la mise en place des représentants régionaux et de contribuer à outiller ces représentants.
La Fédération a pu participer à porter des amendements concernant la loi « pour choisir son avenir professionnel » afin de limiter les conséquences négatives pour les adhérents : par exemple, le maintien de l'exonération de la taxe d'apprentissage.
- La Fédération participe également à la Commission Paritaire Consultative (CPC) du Travail Social (poste de suppléant) afin de contribuer notamment à l'ingénierie des diplômes du travail social.

LES PARTENARIATS

UNIFORMATION – OPCA de la Branche de l'aide à domicile

La Fédération est co-gestionnaire de l'OPCA de Branche UNIFORMATION. À ce titre, elle siège au Conseil d'administration ainsi qu'à différentes commissions (CIF, qualité de l'offre de formation, ...) ; elle siège à la Section Paritaire Professionnelle de la Solidarité et de l'aide à domicile qui gère les fonds mutualisés de la branche.

La Fédération a notamment veillé, par le biais des désignations de l'UDES (Union Des employeurs de l'Économie Sociale), à ce que la Branche de l'aide à domicile soit présente dans les nouvelles instances de gouvernance de la formation professionnelle et que les adhérents soient présents ou représentés dans les déclinaisons régionales.

QUALITÉ

UN ACCOMPAGNEMENT QUOTIDIEN DES ADHÉRENTS

Un des enjeux forts de 2018 a été d'accompagner les adhérents dans leur mise en conformité en raison des importantes évolutions réglementaires récentes. Ces travaux se poursuivront en 2019 afin de nous assurer que tous les adhérents ont bien reçu nos informations en vue de traiter leurs obligations. L'outil CRM qui va être mis en route pour l'équipe fédérale facilitera grandement cet accompagnement.

- Le 1/3 des demandes d'assistance ont porté sur les obligations législatives et réglementaires. Les principaux thèmes concernent la Charte Nationale qualité (cahier des charges des autorisés), la Médiation de la consommation ainsi que la protection des données personnelles (RGPD).
- Viennent ensuite pour 1/4 les demandes d'aides sur les évaluations : calendrier d'évaluation personnalisé, réaliser son évaluation interne, contractualiser pour l'évaluation externe. Un atelier en septembre lors de la journée des directeurs a permis d'apporter des réponses concrètes et des outils.
- **1/4 des appels concernent la demande d'outils.** La moitié porte sur la contractualisation (contrat/DIPC).
- Enfin, les demandes relatives aux démarches qualité concernent principalement le renouvellement et le suivi des certifications puisque le dernier programme fédéral qualité a pris fin en janvier 2018.

La mise en route du Centre de Ressources fédéral en 2019 permettra de mieux répondre aux attentes et problématiques du réseau en facilitant la recherche et l'accès aux outils fédéraux.

RGPD

Le pôle qualité a participé au comité de pilotage du projet d'élaboration d'outils RGPD pour le réseau pour lequel nous avons été accompagnés par le cabinet Cornillier.

La diffusion des outils RGPD aux adhérents est pour fin mars 2019. Un processus d'accompagnement du réseau est prévu. Il devrait comprendre notamment des visio-conférences pour faciliter une diffusion et une appropriation large.

En 2018, le pôle qualité a réalisé des travaux en lien avec nos partenaires en étant attentif aux particularités du domicile.

ANESM-HAS

Veille sur le report des missions de l'ANESM à la HAS qui nous a permis d'intégrer le comité de concertation de la HAS du nouveau département DIQASM.

L'évolution du processus évaluatif des ESSMS est un des objectifs majeurs retenus pour 2019-2020. Il se place dans la continuité de l'enquête Igas 2016.

DGE/MISAP

Participation aux propositions d'amélioration et d'évolution du dispositif de la Charte nationale qualité sur nOva maintenant d'adhésion obligatoires pour les services autorisés.

NORMES AFNOR

Norme européenne PA : Participation à la rédaction de la norme européenne Personnes âgées.

Nous avons atteint l'objectif de faire reconnaître les spécificités du domicile, malgré une majorité de pays participants branchés sur les établissements et n'ayant pas de clivage entre domicile/établissement/soin comme en France.

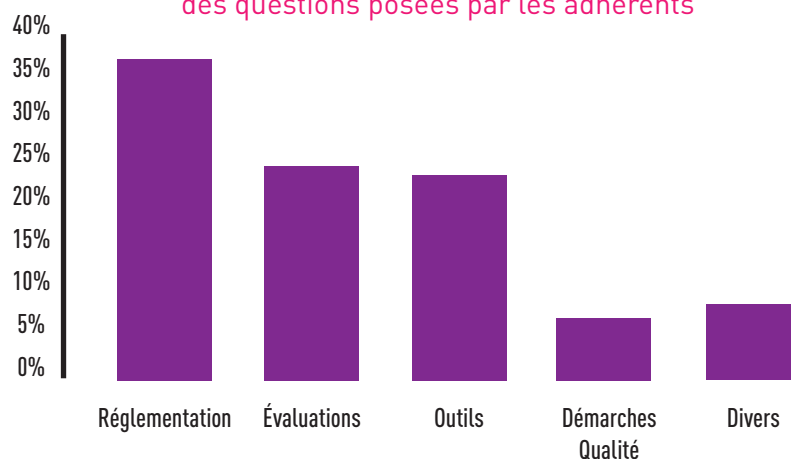
Norme Services à domicile : Participation aux groupes de travail pour l'amélioration et l'adaptation réglementaire des Règles de certification (indicateurs, RGPD).

Norme Téléassistance : Participation aux groupes de travail sur cette norme qui débute les certifications. Les améliorations ont porté sur les travaux européens, l'adaptation réglementaire des règles de certification, les actions de promotion et de communication intéressantes.

Handéo : Participation aux comités de certification du référentiel Cap'Handéo SAP V2.

ASSISTANCE PÔLE QUALITÉ 2018

Répartition en % par thématique des questions posées par les adhérents



PÔLE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Objectif : accompagner les adhérents dans leur politique de santé au travail grâce à un travail en transversalité, avec les pôles et les partenaires.

CONSEIL AUX ADHÉRENTS

Le nombre de questions des adhérents sur la prévention des risques professionnels/santé au travail est plutôt en baisse par rapport à 2017.

Les thèmes abordés en 2018 portent, notamment, sur la mise en oeuvre des obligations en termes de risques professionnels et les méthodologies pour agir sur la qualité de vie au travail.

REPRÉSENTATIONS ET ANIMATION

Suivi partenarial avec :

- **Cnamts - Branche « Risques professionnels »**
- **DGCS** : participation au groupe sur la qualité de vie au travail dans les services d'aide et de soins à domicile, présentation pour la Fédération de démarches organisationnelles innovantes
- **Chorum** : définition des objectifs de travail de la convention 2018-2019, animation des premières séances de travail sur l'outil « questionnaire de maturité organisationnelle », co-animation d'atelier (AG 2018) et commissions de travail (commission emploi-formation)

CONVENTION AVEC L'AGEFIPH

- Lancement des travaux dans le cadre de la convention Adessadomicile-Agefiph-UNA sur l'emploi des personnes en situation de handicap
- Choix du prestataire pour la réalisation des outils
- Formalisation de l'enquête auprès du réseau

PÔLE INNOVATION ET IMPACT SOCIAL

ÉVALUATION D'IMPACT SOCIAL

Objectif : proposer un outil d'évaluation d'impact de l'accompagnement des structures PA/PH, élargir la réflexion sur l'impact social, structurer la réflexion sur l'innovation sociale et construire un accompagnement pour les adhérents.

PARTENARIATS DANS LE SECTEUR ESS

- Inscription d'Adessadomicile comme partenaire de la plate-forme du « Carrefour des innovations sociales » pilotée par la DGET (Direction Générale à l'Égalité des Territoires)
- Participation au comité de pilotage de l'UDES sur la création d'un « B-Corp de l'ESS » (référentiel d'indicateurs d'évaluation de l'impact social)
- Participation au groupe SIN (Social Impact Network) piloté par l'Avise ayant vocation à échanger sur les pratiques d'évaluation d'impact social, à les valoriser et à rechercher des synergies Adessadomicile-Avise

INNOVATION SOCIALE

- Traduction des innovations sociales du livre Adessadomicile en fiches pratiques
- Création d'une base de données « projets » et coordination autour de cette base avec les pôles SAAD PA/PH et Santé & soins

COMMUNICATION

VISIBILITÉ INTERNE/EXTERNE

L'année 2018 au pôle communication a été marquée par deux temps forts à la fois en interne et en externe.

D'abord avec l'organisation du 4^{ème} Congrès Adessadomicile qui a eu lieu à Marseille. Cet événement, qui a réuni environ 250 adhérents venant de toute la France, a demandé une très forte mobilisation du pôle communication sur le premier semestre de l'année 2018 (voir p.8).

Par ailleurs, en octobre 2018, Adessadomicile a publié une étude sur les gains socio-économiques de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile.

Le travail du pôle communication sur plusieurs mois a permis une large couverture médiatique (voir p.12).

ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS

Le pôle communication continue d'apporter son soutien et son aide aux associations du réseau.

Il propose un accompagnement en communication stratégique et opérationnelle par échanges téléphoniques, par courriels ou bien en se déplaçant directement au sein des structures.

En 2018, le pôle communication s'est déplacé plusieurs fois pour redéfinir leur stratégie de communication ou plus simplement pour un accompagnement opérationnel au plan de communication déjà défini par l'association.

TWITTER @ADESSADOMICILE



272
tweets



271 000
vues



605
nouveaux abonnés
2432 abonnés au 31 décembre 2018

ADESSA DOMICILE REMERCIÉ SES PARTENAIRES





adessadomicile

Fédération Nationale

aide, accompagnement & soin à la personne

40 rue Gabriel Crié
92240 Malakoff

Tél. : + 33 (0)1 40 84 68 68
Fax : + 33 (0)1 40 84 65 03
contact@adessadomicile.org



@adessadomicile

www.adessadomicile.org